



Quelle norme doit être respectée ?

Par **clall**, le **03/08/2020 à 14:50**

Bonjour,
Dans le cas d'un immeuble d'appartements vendus sur plan et dont la livraison est prévue au 4ème trimestre 2022, quelles normes doivent être respectées ? la RT 2012 ou la RT 2020 ?
Merci.
Cordialement.

Par **Bibi_retour**, le **19/08/2020 à 10:19**

Bonjour,
C'est la date de délivrance du permis de construire qui compte. S'il est délivré sous l'empire de la RT2012, c'est donc celle-ci qui est applicable même si la construction s'éale jusqu'en 2022. (voir art. R.431-16j du code de l'urbanisme).

Par **clall**, le **19/08/2020 à 11:05**

Merci beaucoup pour votre réponse.
cordialement